



Partir de chez mes parents !

Par **HELPJ**, le **02/11/2014** à **17:58**

Bonjour, je vous demande vraiment de l'aide car là je pense que j'ai passé un stade où je suis fatiguée mentalement et psychologiquement. Mes parents ne sont plus ensemble depuis que je suis petite et j'ai toujours vécu chez ma mère. J'ai 16 ans (Bientôt 17) et à mes 18 ans, j'aimerais quitter mon domicile familial.

Je ne peux plus supporter ma mère, (ce n'est pas une simple crise d'adolescente), si vous saviez ce que je vis au quotidien. Je n'ai jamais été proche d'elle. Elle est froide, distante et violente. Elle crie du matin jusqu'au soir. Il n'y a pas un jour où elle ne crie pas. Elle peut s'énerver mais pour des choses futiles. Elle rabaisse tout le monde y compris moi et se croit au-dessus de tout. Elle menace et elle m'a déjà frappée. Je sais que ça peut paraître ingrat mais je n'aime vraiment pas ma mère. Elle me parle comme si j'étais son chien à longueur de journée "Fais si, fais ça". Elle ne me dit jamais "merci" ou "stp". C'est mot n'existe pas pour elle or moi je suis obligée de lui dire "merci" ou "s'il te plaît" ou encore je dois répondre "oui, maman" et pas "oui" car elle "n'est pas mon chien comme elle dit". Elle n'arrête pas de faire des histoires entre mes frères et sœurs, elle ne cesse de nous comparer ou encore de se plaindre de son petit-ami à moi et mes sœurs et de venir nous voir pour le critiquer. Elle veut tout contrôler! Elle veut toujours avoir raison et quand elle a raison, elle le crie haut et fort!

Je ne veux pas dire que je suis l'enfant parfaite, sans défaut sans rien loin de là. Mais je ne peux pas supporter une personne comme cela qui me critique à tout bout de champs sur tout et n'importe quoi jusqu'à la fin de mes études. Je suis actuellement en 1ère S et je veux post-bac aller en FAC de médecine. Je pense que si je veux partir c'est juste après mon bac. Je n'arrive pas non plus à travailler quand elle est là puis qu'elle crie quand elle rentre du boulot où elle va venir me voir pendant que je suis en train de faire mes devoirs en cherchant quelque chose à me dire sur ma chambre ou ma façon de travailler alors que je ne serai même pas venue lui parler.

Enfin bref, je pense que j'ai les épaules assez larges pour être indépendante. Mes questions sont les suivantes: je voudrais savoir quel sont les démarches administratives pour partir de chez soi à 18 ans? Quels papiers dois-je avoir absolument (hormis carte d'identité, carte bleue, carnet de santé,

carte vitale...)

rn- Quels sont les aides financières, au logement et les bourses quand on est étudiants?

rn

rnMerci d'avance

Par **moisse**, le **02/11/2014 à 18:31**

Bonsoir,

[citation] je voudrais savoir quel sont les démarches administratives pour partir de chez soi à 18 ans[/citation]

rnAucune de particulière, sauf indiquer votre changement d'adresse. Il existe un site pour le faire en ligne.

rnSi vous êtes impatiente, vous pouvez demander à votre mère de mettre en route une procédure d'émancipation, procédure que vous ne pouvez pas mettre en mouvement vous-même.

[citation]Quels papiers dois-je avoir absolument (hormis carte d'identité, carte bleue, carney de santé, carte vitale...) [/citation]

rnCe que vous aimerez avoir en votre possession plus tard, comme diplômes, livrets scolaires, souvenirs..

[citation]Quels sont les aides financières, au logement et les bourses quand on est étudiants? rn[/citation]

rnElles sont nombreuses, mais toutes ou presque basées sur la situation financière des parents, résultant de leur obligation alimentaire qui ne cesse pas à la majorité de l'enfant.

rnVous pouvez consulter dans votre établissement scolaire le conseiller d'orientation.

rnMais sachez que c'est la galère qui vous guette a priori, sauf si vous avez des réserves financières.

rnDéjà trouver un logement sera un exploit.

Par **aguesseau**, le **02/11/2014 à 18:42**

bjr,

rn

en complément de la réponse précédente à laquelle je souscris, même si la république française est généreuse en aide de toutes sortes, les premiers qui doivent selon la loi vous aider, ce sont vos parents puisqu'ils ont un devoir de secours à votre égard.

rne

comme l'indique fort justement moisse, si vos parents ont les revenus suffisants pour subvenir à vos besoins, il ne faut pas espérer beaucoup d'aide.

rnla première chose que je vous conseillerais, serait d'abord de trouver un travail afin d'être indépendante, car les épaules même larges ne sont pas suffisantes.

rn

cdt